

UNE RETRAITE ACTIVE, UNE RETRAITE RÉUSSIE

UN CCAS ATTENTIF ET ENGAGÉ

La ville d'Angers, par le biais du CCAS, a créé un réseau très important de bénévoles qui s'impliquent chaque jour dans la solidarité et dans la vie des quartiers.

Partant du constat que le passage de l'activité salariée à la retraite est souvent source de questionnement et de doutes quant à sa place et fonction dans la société. Nombreux sont les jeunes retraités qui recherchent un engagement pour maintenir des liens avec le monde des actifs. C'est pour répondre à cette problématique que le CCAS d'Angers a mis en place le dispositif « une retraite active, une retraite réussie ».

DES TEMPS D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRE POUR SE PRÉPARER À L'ENGAGEMENT

Dans ce cadre, le Service Vie Sociale et Aide aux Aidants du CCAS de la Ville d'Angers propose des moments pour s'informer, agir et découvrir des actions d'engagement. C'est via les journaux « Vivre à Angers » et « Bords de Maine » que le CCAS communique autour de ces moments d'échange.

Tous les premiers vendredis du mois, est organisée une matinée d'information sur les offres de loisirs, les différents dispositifs du CCAS, mais aussi sur les possibilités d'engagement bénévole.

Si les personnes retraitées désirent s'engager, elles sont les bienvenues le deuxième vendredi du mois lors duquel est mis en place le « vendredi, je m'engage ». C'est une matinée où les personnes du CCAS sont présentes et disponibles pour aiguiller les bénévoles retraités vers une action leur convenant en fonction de leur temps, leurs envies, leurs projets. C'est aussi un temps pour développer des projets collectifs, commencer à agir de manière concrète. Les retraités souhaitant s'investir dans un projet peuvent rencontrer à ce moment-là des professionnels et des bénévoles à même de répondre à leur questionnement sur l'engagement.



Ville d'Angers

Ville Amie des Aînés depuis 2012
Angers (49)

OBJECTIFS :

- Favoriser une retraite active et accompagner le parcours de vie.
- Donner du sens à la retraite et des outils pour son propre vieillissement.
- Renforcer l'engagement bénévole et citoyen.
- Élargir le nombre de bénévoles accueillis, mieux les accompagner, mieux les orienter

PRATIQUE :

- Mettre en place des moments d'information pour préparer une retraite active.
- Présenter les formes d'engagement.
- Effectuer un entretien avec les retraités désirant s'engager pour les orienter vers un projet correspondant à leurs besoins.
- Établir un suivi et un accompagnement des différents bénévoles.

DES BÉNÉVOLES BIEN ENCADRÉS

À la suite de cette rencontre, un rendez-vous individuel est effectué en présence d'un professionnel afin d'orienter le retraité vers des actions, qui correspondent au mieux à ses motivations, sa disponibilité et ses compétences. Pour les retraités qui ont choisi de s'engager, il y a différents moyens d'effectuer ce bénévolat. Ça peut être un bénévolat d'action plutôt ponctuel, un bénévolat sur un projet régulier ou un bénévolat de proximité (une entraide informelle au niveau du quartier).

En fonction des centres d'intérêt et des disponibilités, les retraités ont le choix de s'engager auprès du CCAS ou avec des partenaires (associations ou institutions) qui viennent en faire la demande. Mais derrière cette demande, il est essentiel qu'il y ait un projet. Le CCAS n'a pas vocation à être une banque de bénévoles.

UN FORT RÉSEAU DE PARTENAIRES

Il y a aujourd'hui 60 partenaires. Ce sont des écoles, des lycées, des associations de solidarité, des associations liées au vieillissement... Les champs d'action sont multiples : soutien aux plus fragiles, visite à domicile, accompagnement lors de séjour, transport solidaire, aides ponctuelles, soutien aux animations, transmission de savoir (par les contes, le tutorat solidaire, le soutien scolaire), aide et entraide, actions humanitaires, culture, loisirs, etc.



UN BILAN POSITIF ET DES PERSPECTIVES

Ce réseau de bénévoles du CCAS fonctionne bien, il y a aujourd'hui 430 bénévoles et chaque année ce sont 40 retraités supplémentaires qui s'investissent dans des actions de bénévolat. Par ailleurs, cette action a vraiment réussi à toucher un échantillon hétérogène de retraités, en effet les plus jeunes d'entre eux ont 55 ans tandis que les plus âgés ont plus de 90 ans. La réussite de ce projet tient au fait qu'il existe un bon accompagnement et un réel suivi des bénévoles durant leur engagement. De plus, le CCAS est toujours soucieux d'ajuster son offre en fonction des priorités de la société. De nouveaux projets sont en cours de réalisation afin de réfléchir à la manière dont ils peuvent accompagner le vieillissement, aider les personnes les plus fragiles, mais aussi lutter contre l'isolement des personnes âgées.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville d'Angers, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

